

**GENDARMERIE NATIONALE**  
 GROUPE  
 COMRAGNIE OU ESCADRON  
 UNITÉ **BRIGADE DES RECHERCHES**  
 P.V. N° 316/PAP / 1980

# BORDEREAU D'ENVOI

CONSTITUANT AVEC LES PIÈCES  
 QU'IL ÉNUMÈRE LA PROCÉDURE  
 ENREGISTRÉE A L'UNITÉ SOUS LE  
 ← NUMÉRO INDIQUÉ CI-CONTRE

**OBJET VOLANT NON IDENTIFIÉ**  
**(O.V.N.I.)**  
 CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE  
**20400-65**  
**23.1.80**

OBJET DE LA PROCÉDURE **RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF**  
**OBJET VOLANT NON IDENTIFIÉ**  
**APERÇU DANS LE CIEL DE LA** **LE 23 JANVIER 1980**  
**(entre 18 h 30 et 18 h 45 )**

**ENQUÊTE**  
 **PRÉLIMINAIRE**  
 **FLAGRANT DÉLIT**  
 **COMMISSION ROGATOIRE**  
 AUTRE

NUMÉRO D'ORDRE	DÉSIGNATION DES PIÈCES
1	- Procès-verbal de synthèse .
2	- Procès-verbal d'audition de témoin C , H .
3	- Procès-verbal d'audition de témoin G , J .
4	- Procès-verbal d'audition de témoin L , N .
5	- Procès-verbal d'audition de témoin L , C .
6	- Procès-verbal d'audition de témoin T , V .
7	- Procès-verbal d'audition de témoin B , E .
8	- Procès-verbal d'audition de témoin G , G .
9	- Procès-verbal d'audition de témoin P , C .
10	- Procès-verbal d'audition de témoin S , J .
11	- Procès-verbal d'audition de témoin P , R .

INDEXATION DU DESTINATAIRE (X)  
NOMBRE D'EXEMPLAIRES

DESTINATAIRES	INDEXATION	NOMBRE D'EXEMPLAIRES
1	M. LE PREFET DE LA REGION	2
2	M. LE PROCUREUR DE LA REPUBLIQUE A	1
1	M. LE GENERAL COMMANDANT SUPERIEUR DU GROUPE	1
2	M. LE MINISTRE DES ARMEES - DIRECTION DE LA GENDARMERIE ET DE LA JUSTICE MILITAIRE - BUREAU EMPLOI - RENSEIGNEMENT - SECTION OPERATIONS -	2
1	ARCHIVE TRANSMISE AU Cdt	1

SUITE DU B. E. SUR PAGE(S) SUIVANTE(S)  
 VU ET TRANSMIS PAR:  
**18 JAN 1980**  
 DATE, SIGNATURE, CACHET  
 Lieutenant-Colonel F  
 Commandant le Groupement de Gendarmerie de la  
 Le Chef d'Escadron C  
 Officier Adjoint

PROCES-VERBAL DE RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFSBRIGADE DES  
RECHERCHESNATURE DES  
FAITSObjet volant  
non identifié.  
(O.V.N.I.)

- - -L'an mil neuf cent quatre-vingt  
- - -le cinq février  
- - -Nous, L \_\_\_\_\_, R \_\_\_\_\_ -M.D.L.Chef - à la Brigade des Recherches  
de \_\_\_\_\_ ( \_\_\_\_\_ ).  
- - -Rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées ,  
agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs.

PIECE N° 316/PAP/1I - EXPOSE DES FAITS -

- - - Le 24 janvier 1960 à 8 heures 30 , messieurs C \_\_\_\_\_, H \_\_\_\_\_,  
pharmacien à \_\_\_\_\_ et G \_\_\_\_\_ J \_\_\_\_\_, employé de pharmacie aux  
\_\_\_\_\_, se présentent spontanément à la brigade de \_\_\_\_\_ pour  
signaler que la veille ,entre 18h30 et 18h45, ils ont observé, l'un  
depuis le \_\_\_\_\_ l'autre depuis les \_\_\_\_\_, un engin bizarre, émet-  
tant des lumières multicolores et se déplaçant dans le ciel, sans bruit,  
dans le sens Sud-Nord puis disparaissant définitivement au bout de  
quelques secondes.  
- - - Ce même phénomène est aperçu ,presque simultanément, en divers  
points de la \_\_\_\_\_ et même en \_\_\_\_\_ proprement dite ,selon  
les renseignements fournis par de nombreux témoignages et les informa-  
tions du centre régional \_\_\_\_\_ et des postes de radio péri-  
phériques  
- - - Le Capitaine B \_\_\_\_\_, Commandant la Compagnie de Gendarmerie de  
\_\_\_\_\_ nous prescrit d'effectuer l'enquête d'usage .  
- - - Le Gendarme L \_\_\_\_\_, C \_\_\_\_\_, de notre unité, est désigné pour  
nous seconder .

II - ENQUETE -

- - - Le 24 janvier 1960 le témoin C \_\_\_\_\_, H \_\_\_\_\_, le premier informa-  
teur ,signale que le 23 janvier 1960, à 18 h 39 à sa montre, il se trou-  
vait à \_\_\_\_\_, au volant de sa voiture automobile, à l'arrêt .Il a re-  
marqué trois lumières (verte, blanche et rouge) volant sans bruit à très  
basse altitude et très lentement dans le sens Sud-Nord ,se terminant  
par une traînée lumineuse .Ce phénomène a duré très peu de temps et  
s'est volatilisé .Il ne peut identifier l'objet ni faire de croquis.  
(PIECE N° 2)  
- - - Le même jour, le témoin G \_\_\_\_\_, J \_\_\_\_\_ déclare que la veille, entre  
18 h 30 et 18 h 45, alors qu'il circulait à pied sur la route de "Bain-  
bridge" \_\_\_\_\_, a remarqué, dans le ciel une lumière très lumineuse et  
moins brève qu'un éclair d'orage dessinant une traînée ressemblant à  
une multitude de petites étoiles ou à un feu d'artifice. L'objet se  
déplaçait dans le sens \_\_\_\_\_ (sens Sud-Nord).  
Il n'y avait pas de nuage, le ciel était dégagé, d'autres personnes ont  
vu le même phénomène, les lumières s'éteignant au fur et à mesure de  
l'avance de l'objet .  
(PIECE N° 3)  
- - - A 13 heures le même jour, nous entendons le témoin L \_\_\_\_\_,  
N \_\_\_\_\_ qui a vu l'objet depuis la cour de la caserne de Gendarmerie  
...2...

de \_\_\_\_\_, sise sur le territoire de la commune des \_\_\_\_\_. Le 23 janvier 1980 à 18 heures 30, alors qu'elle se trouvait en compagnie d'autres camarades, elle a aperçu une "boule de feu" se déplaçant horizontalement, avec émission d'étincelles de couleur rouge et bleue dans sa traînée. Après quelques secondes, le phénomène, qui évoluait dans le sens Sud-Est/Nord, a disparu comme la lueur d'un phare, en laissant des étincelles.

(PIECE N°4)

- - -Le même jour à 18 heures 30, le jeune L \_\_\_\_\_, C \_\_\_\_\_ est entendu. Il a vu, la veille, vers 18 heures 30, une forme lumineuse qui se déplaçait, sans bruit dans le ciel, vers le Nord. Cet objet couleur bleu-bleu-vert était de forme allongée avec une queue assez longue émettant des étincelles à l'arrière.

(PIECE N° 5)

- - -Même lieu, à 20 heures, nous entendons le témoin T \_\_\_\_\_, V \_\_\_\_\_ qui se trouvait avec les témoins ci-avant lorsqu'elle a observé le phénomène suivant. Il était 18 h 30, elle a vu une chose lumineuse dans le ciel se déplaçant du Sud-Est vers le Nord; elle avait la grosseur d'un ballon de basket, de couleur jaune orangée, suivie d'une traînée de couleur orange, vert-bleu. La chose se déplaçait horizontalement, pas très haut, sans bruit puis s'est brusquement volatilisée dans le ciel avec des étincelles couleur jaune-orangées.

(PIECE N° 6)

- - -Le même jour, à 20 heures 20, nous entendons le Gendarme B \_\_\_\_\_, B \_\_\_\_\_, en service à la Brigade de Gendarmerie des Transports Aériens du \_\_\_\_\_. Le témoin se trouvait à \_\_\_\_\_ lorsque, à 18 h 35, il a vu dans le ciel, une grosse boule de couleur bleu-vert, cerclée orange, qui se déplaçait horizontalement dans le sens S.O. / N.E., à très grande vitesse, avec une importante traînée lumineuse. L'engin avançait par à-coups. Le phénomène a duré 8 secondes environ; aucun bruit n'a été perçu; il n'y avait pas de vent, le temps était clair, le ciel sans nuage, la température de 25°.

(PIECE N° 7)

- - -Le 25 janvier 1980 à 8 heures, le Gendarme G \_\_\_\_\_, G \_\_\_\_\_, en service à la Brigade du \_\_\_\_\_ signale que le 23 janvier 1980 vers 18 heures 30, alors qu'il se trouvait sur une plage de cette commune, a aperçu une lumière blanche, paraissant immobile qu'il a identifiée comme étant les projecteurs d'un avion. Plus tard, il a repéré une autre lumière blanche qui a illuminé le ciel au dessus de \_\_\_\_\_. La boule brillante se déplaçait à grande vitesse, sens Su-Est / Nord-Ouest, puis qui s'est désintégrée comme une fusée de feu d'artifice. Le témoin pense qu'il s'agit d'un météorite.

(PIECE N°8)

- - -Le gendarme F \_\_\_\_\_, C \_\_\_\_\_, en service à la Brigade de \_\_\_\_\_ déclare que le 23 janvier 1980 vers 18 h 30 il a constaté qu'une boule de feu se déplaçant dans le sens ESE / ONO, s'est désintégrée dans l'atmosphère au milieu d'étincelles multicolores; le phénomène a duré quelques secondes. A son avis, il s'agit d'un satellite ou d'un météorite.

(PIECE N°9)

- - -Le témoin S \_\_\_\_\_, J \_\_\_\_\_, qui se trouvait à l'île de \_\_\_\_\_ au moment du phénomène, déclare que le 23 janvier 1980 vers 18 h 30, il a vu dans le ciel, au sud, une boule de feu qui a brusquement triplé de volume et a éclaté dans une myriade d'étoiles de différentes couleurs. Il n'y a pas eu de bruit; la boule était jaune tout comme sa traînée initiale. Le phénomène a duré une dizaine de secondes.

(PIÈCE N° 10)

- - -Le témoin F \_\_\_\_\_, R \_\_\_\_\_, contrôleur aérien en service à la tour de contrôle de l'aéroport de \_\_\_\_\_ signale que vers 18 h 40 le 23 janvier 1980, alors qu'il était de quart, aucun avion ne se trouvait à la verticale de l'aérodrome. Brusquement il a vu une boule de la taille d'un avion (type Focker) avec une traînée bleue comportant des étincelles autour, se déplaçant assez bas du Sud vers le Nord et qui a disparu à la verticale des \_\_\_\_\_. Sur l'écran radar, aucun trafic n'est apparu. Le phénomène a duré entre 5 et 10 secondes. Il pense qu'il s'agissait d'un météorite.

(PIÈCE N° 11)

- - - Nous avons pris contact avec le chef du Centre Radioélectrique de \_\_\_\_\_ situé sur la commune de \_\_\_\_\_, à l'effet de connaître si le phénomène aurait été signalé par un navire. Le résultat est négatif.

- - -A ce jour 11 février 1980, aucun autre témoin n'a été identifié, en conséquence, nous clôturons la présente procédure.

- III - C O N C L U S I O N S -

- - -L'objet aperçu dans le ciel de la \_\_\_\_\_ le 23 janvier 1980 entre 18 heures 30 et 18 heures 45 (heures différentes données par les témoins) est apparu sous différentes formes et couleurs par les observateurs, suivant l'endroit où ils se trouvaient. L'engin se déplaçait sans bruit dans le sens Sud-Nord et se définissait comme une boule de feu suivie d'une traînée illuminée d'étoiles. Le phénomène n'a duré que quelques secondes, l'ensemble s'étant brusquement désintégré. Selon certains témoins, il pourrait s'agir d'un satellite, selon d'autres, d'un météorite.

Clos à \_\_\_\_\_, le 11 février 1980.

L'enquêteur,

GENDARMERIE NATIONALE

GROUPEMENT  
de laCOMPAGNIE OU ESCADRON  
deUNITÉ  
Brigade de

P.V. N° 316 / 1980

PROCÈS-VERBAL  
D'AUDITION

AFFAIRE

O. V. N. I.

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

PERSONNE  
ENTENDUE

Monsieur C

N

- Témoin

RÉFÉRENCES

CE JOUR

Vingt quatre janvier mil neuf cent quatre vingt

NOUS SOUSSIGNÉ(S),

M

J

N

-

Mdt. Chef

-

Officier de Police Judiciaire

VU LES ARTICLES

16 à 19 et 75

DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE, RAPPORTONS LES OPÉRATIONS

SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS,

avons entendu:

Monsieur C \_\_\_\_\_, N - F - âgé de \_\_\_\_\_ ans - né le

- demeurant Rue \_\_\_\_\_ à

Fils des feus M. \_\_\_\_\_ et G. \_\_\_\_\_

J - Pharmacien - qui nous a déclaré à 8 heures 55:

- "Au cours de la soirée du 23 Janvier 1980, je me trouvais sur le parking de \_\_\_\_\_, au volant de ma voiture.
- J'attendais deux personnes. Je venais de regarder l'heure et puis assurer qu'il était 18 heures 39.
- J'ai eu l'impression d'une illumination sur ma voiture, car il y a eu, à ce moment là, une lumière très forte.
- J'ai penché la tête à la portière et j'ai vu, juste devant moi, presque au dessus de \_\_\_\_\_, trois lumières: Une verte, une blanche et une rouge volant à très basse altitude et sans aucun bruit.
- Je suis descendu immédiatement de voiture pour mieux observer le phénomène, mais tout a disparu immédiatement, totalement volatilisé.
- J'ai omis de vous dire qu'après la lumière rouge qui était la dernière, il y avait une traînée lumineuse qui pouvait faire penser à un échappement, une queue de comète ou un feu d'artifice.
- S. Is Il faisait nuit noire et le parking n'était pas éclairé.
- S. Is Mis à part les lumières et le panache, je n'ai absolument rien vu d'autre. Ces lumières se déplaçaient à allure très lente dans le sens Sud-Nord.
- S. Is Ces yeux étaient fixes et ne clignotaient pas.
- S. Is Je ne m'explique pas pourquoi il m'a semblé voir une illumination, car les trois lumières n'étaient en rien des projecteurs, mais j'ai ressenti un impérieux besoin de regarder par la portière.
- Je ne peux, à l'heure actuelle définir et en définitive cette illumination était vraiment réelle ou le fruit de mon imagination, car je ne peux dire la couleur de cette illumination (blanche, orangée ou phosphorescente).
- Il est bien difficile de vous expliquer pourquoi je suis sorti de voiture, mais je viens de la dire, c'était un besoin indépendant de ma volonté.
- S. Is: Je n'ai absolument plus vu après et aucun bruit.
- Il était impossible que je confonde ces trois lumières avec un avion, d'abord parce que j'aurais entendu un moteur, ensuite parce que les avions volant à cette altitude ne laissent pas de

! " trainées , et finalement en raison de l'espacement des  
! " trois lumières.  
! " Ces trois lumières tricolores étaient rectilignes, à  
! " égale distance les unes des autres.  
! " Pour vous donner un ordre d'idée de la longueur évaluée  
! " je me souviens avoir vu passer de nuit le dirigeable  
! " Allemand, le [redacted] entre 1925 et 1935 et les  
! " trois cabines lumineuses de cet appareil étaient sembla-  
! " bles à ce que j'ai vu hier au point de vue équidistance  
des points lumineux.  
! S.I: Il n'est difficile de vous donner une altitude con-  
! " cernant cette apparition, mais je pense, en tenant comp-  
! " te des lumières; dire qu'elles correspondaient aux lumiè-  
! " res d'un avion qui va se poser au [redacted].  
! S.I: Au cours des années 1956, alors que j'étais au Ma-  
! " roc, j'ai déjà été témoin du passage d'un OVNI absolu-  
! " ment dissemblable à celui que j'ai vu hier. Celui-là  
! " avait l'air d'une queue de comète, mais il était impos-  
! " sible de le confondre avec un météore étant donné qu'il  
! " a fait du surplace et a disparu brutalement.  
! S.I: Après l'apparition d'hier soir, je n'ai ressenti  
! " aucun malaise, mais sans vouloir me suggestionner, j'ai  
! " l'impression d'avoir ressenti quelque chose avant.  
! S.I: Hier soir, il n'y avait pas de vent et le ciel  
! " était dégagé.  
! " Je ne peux faire aucun croquis de ce que j'ai vu."

Le 24 Janvier 1980, à 9 heures 30

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus  
j'y persiste, n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y  
retrancher.

( A signé au carnet de déclarations )



GROUPE  
de la  
COMPAGNIE OU ESCADRON

PROCÈS - VERBAL  
D'AUDITION

AFFAIRE

D.V.N.I.

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

de  
UNITÉ  
Brigade de

P.V N° 316 / 1960

PERSONNE ENTENDUE

Monsieur G

J

- Témoin

RÉFÉRENCES

CE JOUR Vingt quatre janvier mil neuf cent quatre vingt

NOUS SOUSSIGNÉ(S), W J K - MdL Chef - Officier de Police Judiciaire

VU LES ARTICLES

16 à 19 et 75

DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE, RAPPORTONS LES OPÉRATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS,

avons entendu

Monsieur G J - Français - ans - né le

- demeurant

- Fils de G J - Employé en pharmacie

célibataire - qui nous a déclaré à 9 heures 35

" Hier soir, je me trouvais au lieu-dit " " sur la rou-  
te de . J'étais à pied et regardais droit devant moi.  
J'allais à une répétition de chorale.  
Mon attention a été attirée par une lumière vraiment plus forte  
que les autres, c'est à dire les lumières habituelles que l'on  
peut voir en ville. Cette lumière a éclairé le quartier comme  
peut le faire un éclair d'orage, mais cette lumière était plus  
longue qu'un éclair ( au point de vue temps ).  
Automatiquement, j'ai regardé de où elle venait, et c'est à ce  
moment que j'ai vu un peu devant moi une traînée lumineuse qui  
ressemblait à une multitude de petites étoiles ou une pièce de  
feu d'artifice. C'est cette lumière qui a justement attiré mon  
attention car elle avait parfaitement éclairé le sol alors qu'un  
feu d'artifice à la même hauteur ne l'éclaire pas.  
Devant ce panache on pouvait voir nettement trois feux, le plus  
près du panache était rouge, un peu plus loin un vert et pour  
terminer un feu blanc jaunâtre.  
Chaque feu de couleur était en fait une agglomération de lumiè-  
res de même coloris, chacune de ces ampoules s'éteignait les unes  
après les autres pour qu'enfin, l'obscurité soit totale.  
Ce sont les feux blancs qui se sont éteints les premiers, puis  
les verts, puis les rouges et ensuite le panache.  
L'ensemble se déplaçait un peu plus vite qu'un avion à la hauteur  
approximative de 2.000 mètres.  
L'ensemble était totalement silencieux, il ne faisait penser en  
rien à un gros porteur, ni les lumières, ni la forme car il ne  
faisait pas nuit noire et j'ai pu voir une forme allongée, très  
très longue que j'estime, par rapport à son altitude à 800 mè-  
tres de long.  
Je n'ai pas pensé un seul instant que je venais de voir un OVNI  
Ce n'est que ce matin que j'ai appris à la radio que  
avait été survolée par un engin de ce genre.  
Je n'ai eu aucune crainte, je n'ai même pas réalisé que ce que  
je voyais sur le moment était étrange. Je n'ai même pas dit à  
mes amis ou à ma famille ce que j'avais vu.

- S.1: Cet engin venait de                    et se dirigeait vers
- S.1: Il n'y avait aucun nuage et le ciel était vrai-  
ment dégagé.
- J'étais seul sur la route et il était entre 18 heures  
10 et 18 heures 45. D'autres personnes ont vu ce phéno-  
mène et criaient pour regarder.
- S.1: Je n'ai ressenti aucun malaise durant cette appa-  
rition et avais toute ma lucidité, et même après.
- S.1: Après que le panache se soit éteint, je n'ai plus  
rien vu et le tout semble s'être volatilisé."

Le 24 Janvier 1980, à 10 heures

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus,  
j'y persiste, n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y  
retrancher.

( A signé au carnet de déclarations )



GENDARMERIE NATIONALE

GROUPEMENT

L

COMPAGNIE

L

UNITÉ

BRIGADE DES RECHERCHES

# PROCÈS-VERBAL D'AUDITION

AFFAIRE

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

P.V N° 316 / 19 80/PJ

PERSONNE  
ENTENDUE

L

, N

( Observatrice du phénomène )

RÉFÉRENCES

ANALYSE : Objets Volants Non identifiés (O.V.N.I.).

RÉFÉRENCES / C.N. N° 32600 du 02/08/1968 - ANNEXE II .

CE JOUR

vingt-quatre Janvier mil neuf cent quatre vingt.

NOUS SOUSSIGNÉ(S),

L , N , M.D.L/Chaf. Officier de Police Judiciaire à la brigade des Recherches de

VU LES ARTICLES

16 à 29 et 75

DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE, RAPPORTONS LES OPÉRATIONS

SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS,

entendons à son domicile à 11 heures :

L , N . 2466 de ans, née

fille de G et de N , D , de nationalité française, célibataire, lycéenne, demeurant chez ses parents Caserne de Gendarmerie commune de qui nous déclare :

" Le 23 Janvier 1960 à 18 heures 30, j'ai été témoin du phénomène suivant  
 " Avec des camarades, je discutais de choses et d'autres dans la cour de la caserne. Mon attention fut attirée par une chose lumineuse dans le ciel. J'ai aperçu ce phénomène lumineux à partir du coin de la caserne côté Sud Est et il semblait se diriger vers côté Nord.

" Au moment de son apparition, j'ai alerté mes camarades, ceux-ci ont pu observer le phénomène aussi bien que moi. Tous ensemble nous avons crié pour attirer l'attention d'un adulte mais personne n'est rentré au balcon

" Ce phénomène lumineux avait la grosseur d'un plateau rond de diamètre soit d'une cinquantaine de centimètres de diamètre. Sa couleur était rouge orange accompagnée d'une traînée très longue vert-bleu.

" Cette boule de feu allait très vite, plus vite qu'un avion et aucun bruit accompagnait cette boule.

" Je ne peux pas évaluer la hauteur à laquelle évoluait la boule de feu mais d'après l'antenne de F.R.1, cette boule était à la hauteur des objets formant parabole sur l'antenne.

" La boule de feu se déplaçait horizontalement et des étincelles sortaient au début de la traînée. Ces étincelles étaient de couleur rouge et bleu.

" L'observation a duré quelques secondes, la boule de feu a disparu à la hauteur de l'antenne de F.R.1 comme un phare qui s'éteint en laissant des étincelles.

Le 24 Janvier 1960 à 11 heures 30.

lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y ajouter, à y changer ou à y retrancher.

Le témoin

L'O.P.J.

GENDARMERIE NATIONALE

GROUPEMENT

COMPAGNIE

UNITÉ

Brigade des Recherches

P.V N° 316 / 19 80

PROCÈS-VERBAL  
D'AUDITION

AFFAIRE

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

PERSONNE  
ENTENDUE

L

, G

(Observateur du phénomène).

RÉFÉRENCES

ANALYSE / Objets Volants Non Identifiés (O.V.N.I.).

REPERTEUR / C.M. N° 32600 du 02/08/1968 - ANNEXE II.

CE JOUR

Vingt-quatre Janvier mil neuf cent quatre vingt.

NOUS SOUSSIGNÉ(S),

L, G, Gendarme, Officier de Police Judiciaire, à la brigade de  
Recherches à

VU LES ARTICLES

16 à 29 et 75

DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE, RAPPORTONS LES OPÉRATIONS

SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS,

entendons à son domicile à 18 heures 30 :

L, G, Sgd de ans, né le  
 fils de F et de L V, de nationalité française, édi-  
 teur, Lyonnais, demeurant chez ses parents Caserne Gendarmerie  
 Caserne des qui nous déclare :

" Le 23 Janvier 1980 à 18 heures 30, je me trouvais dans la cour de la ca-  
 serne et j'ai été témoin du phénomène suivant :

" Je discutais avec des camarades à l'entrée de l'immeuble quand j'ai en-  
 tendu M L et V qui nous criaient " Regardez "  
 J'ai levé la tête en direction du ciel et là à la verticale de bassin de  
 la régie des eaux, j'ai aperçu une espèce de forme lumineuse qui se dé-  
 plaçait très vite, plus vite qu'un avion. Sa couleur était bleue avec du  
 vert à l'extérieur. Elle avait une forme allongée avec une queue assez  
 longue. Je ne peux pas vous donner sa grosseur.

" Cette chose lumineuse se déplaçait du Sud Est vers le Nord. Sur le mo-  
 ment j'ai pris cette lumière pour une fusée de feu d'artifice pendant  
 cela ne semblait bien plus gros qu'une fusée d'artifice.

" La queue de cette chose lumineuse était de la même couleur mais des é-  
 tincelles sortaient de derrière la masse lumineuse.

" Cette chose avait une trajectoire rectiligne mais montante en direction  
 du Nord.

" J'ai vu disparaître cette chose lumineuse à la hauteur du pylône de FR  
 J, à ce moment là cette chose s'est éteinte sans plus.

" Je tiens à préciser que cette chose lumineuse ne faisait aucun bruit au  
 cours de son déplacement.

Le 24 Janvier 1980 à 19 heures.

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persécute et n'ai rien  
 à y ajouter, à y changer ou à y retrancher.

Le témoin

L'O.P.J.

PROCÈS-VERBAL  
D'AUDITION

AFFAIRE

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

GROUPEMENT

COMPAGNIE OU ESCADRON

UNITÉ

Brigade des Recherches

P.V N° 316 / 19 80

PERSONNE ENTENDUE

T

V

(Observatrice du phénomène)

RÉFÉRENCES

CE JOUR

le vingt-quatre Janvier mil neuf cent quatre vingt

NOUS SOUSSIGNÉ(S),

L Gendarme, officier de Police Judiciaire, à la Brigade des Recherches à ( )

VU LES ARTICLES

16 à 19 et 75

DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE, RAPPORTONS LES OPÉRATIONS

SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS,

entendons à son domicile à vingt heures :

T V, âgée de ans, née le à ( ) fille de M et de M P, de nationalité française Lyonnaise, demeurant chez ses parents C Gendarmerie M commune des ( ) qui nous déclare :

— " Le 23 Janvier 1980 à 18 heures 30, en compagnie de mes camarades j'ai été chargée à observer un phénomène lumineux.

— " Ma camarade M L m'a fait remarquer qu'elle voyait dans le ciel, une chose lumineuse, j'ai levé la tête en direction de la villa du Capitaine et là j'ai aperçu cette chose, elle venait du SUD EST et semblait se diriger vers le NORD;

— " Cette chose avait la forme d'une boule de couleur jaune orangé et avait la grosseur d'un gros ballon de basket. Derrière elle, une traînée de couleur orange, vert bleu, s'étirait sur une grande longueur de plusieurs mètres environ.

— " J'ai observé ce phénomène dans entre la villa du Capitaine et le coin Nord de la régie des eaux. Pendant son déplacement la chose lumineuse n'a fait aucun bruit. Elle ne semblait pas très haute dans le ciel.

— " Cette chose se déplaçait horizontalement assez haut au-dessus de l'horizon.

— " La chose a disparu d'un seul coup en laissant derrière elle des étincelles de couleur jaune orangée.

— " Cette chose allait plus vite qu'un avion, je l'ai observée pendant quelques secondes, il m'a semblé qu'à un moment la chose s'est arrêtée pour repartir aussitôt et que sa couleur a foncé.

Le 24 Janvier 1980 à 20 heures 15.

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher.

Le témoin

L.O.P.J.

GROUPEMENT

de la

COMPAGNIE OU ESCADRON

de

UNITE

Brigade des recherches.

P.V N° PAP/316/1980

# PROCÈS-VERBAL D'AUDITION

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

PERSONNE  
ENTENDUE

Monsieur B , B .

RÉFÉRENCES

CE JOUR vingt-quatre janvier mil neuf cent quatre-vingt.

NOUS SOUSSIGNÉ(S), I , F , M.D.L./Chef O.P.J.

VU LES ARTICLES 16 à 19 & 75 à 78 DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE, RAPPORTONS LES OPÉRATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS,

-----Ce jour 24 janvier 1980 à 10 heures 00', entendons :

- E , B , né le , gendarme, demeurant Résidence de à , nationalité française, qui nous déclare :

-----Le mercredi 23 janvier 1980. alors que je me trouvais sur un court de tennis à , mon attention a été attirée par un objet lumineux dans le ciel.

-----Il était 18 heures 35', environ, quand une assez grosse boule de couleur bleu-vert, entourée d'un cercle orange, couleur feu, m'est apparue en plein sud-Ouest et, me semble-t-il à très basse altitude. Cet objet rond se déplaçait horizontalement du Sud-Ouest au Nord-Est à très grande vitesse, en laissant une grande traînée lumineuse à l'arrière. Cette traînée pouvait bien mesurer une centaine de mètres.

-----La boule de feu, qui avançait par étapes, m'a laissé supposer, qu'il s'agissait d'un feu d'artifice, mais la vitesse était tellement rapide que la boule lumineuse semblait laisser qu'une seule traînée. La grosseur de la boule de feu qui possédait une petite queue, et le déplacement horizontal, m'a fait penser qu'il ne s'agissait pas d'un feu d'artifice.

-----L'éclairage, laissé par cette boule, illuminait le ciel comme un feu d'artifice. Malgré tout, l'éclairage du court de tennis m'a empêché de voir l'importance de cette illumination sur la terre.

-----Cette boule de feu m'est apparue pendant 8 secondes environ, et sur une distance de 400 à 600 mètres.

-----Cet objet lumineux qui a disparu subitement au Nord-Est, pouvait avoir un diamètre de 1 mètre environ.

-----Je n'ai pas entendu de bruit d'explosion et, c'est seulement la boule de feu qui a attiré mon attention.

-----Au moment des faits, il n'y avait pas de vent, et le ciel était assez dégagé. La température pouvait être de l'ordre de 25°.

Le 24 janvier 1980 à 10 heures 30'.

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer à y ajouter ou à y retrancher.

La personne entendue.

GROUPEMENT  
1 de la

COMPAGNIE  
de

UNITÉ  
BRIGADE DE RECHERCHES

P.V N° 316 / 19 80

PROCÈS-VERBAL  
D'AUDITION

AFFAIRE

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

PERSONNE ENTENDUE : G , G , Mdl Chef à la Brigade de

RÉFÉRENCES

CE JOUR : **Vingt cinq Janvier mil neuf cent quatre vingt ,**  
 NOUS SOUSSIGNÉ(S) : **L , R - M.D.L.Chef - à la Brigade des Recherches de**

VU LES ARTICLES DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE, RAPPORTONS LES OPÉRATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS,

**Le 25 Janvier 1980 à la Brigade de Gendarmerie de , entendants à 8 Heures :**  
**G , G , ans , né le , Maréchal**  
**des Logis Chef à la Brigade de Gendarmerie de de-**  
**meurant Cité à de Nationalité Fran-**  
**çaise qui nous déclare :**

**Le Mercredi 25 Janvier 1980 , je me trouvais en compagnie de mon épouse et d'amis sur le terrain de pétanque situé à la ' proche de la plage publique de**

**Vers 18 Heures 30 , mon attention a été attirée par une lumière blanche dans le ciel . Cette dernière paraissait immobile et était située entre et . Il s'est avéré quelques minutes après que cette lumière provenait des deux projecteurs d'un avion de tourisme . Celui-ci est passé au dessus de en direction de**

**Vers 18 Heures 45 une autre lumière blanche a illuminé le ciel au dessus de . J'ai vu une boule brillante qui se déplaçait à grande vitesse dans la direction Sud-Est / Nord Ouest . Derrière cette boule blanche qui brillait le plus , plusieurs particules semblaient se détacher. Cinq ou 6 boules plus petites de couleur blanche et orange suivaient la grille . Cette lueur a duré cinq à six secondes et s'est subitement éteinte comme s'il s'agissait d'une fusée d'un feu d'artifice . Certains d'entre nous pensaient à une fusée de détresse provenant d'un bateau , d'autres d'une étoile filante , quant à moi j'ai pensé qu'il pouvait s'agir d'une météorite qui se désintégrait en retent dans l'atmosphère.**

**Le 25 Janvier 1980 à 8 Heures 30 .**

**Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus , j'y persiste et n'ai rien à y changer à y ajouter ou à y retrancher .**

**La personne entendue**

**L'enquêteur**



GENDARMERIE NATIONALE

PROCÈS-VERBAL  
D'AUDITION

AFFAIRE

O. V. N. I.

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

GROUPEMENT

COMPAGNIE

UNITÉ Brigade des Recherches  
de

P.V N° 316/PAP / 190

PERSONNE ENTENDUE S, J (Témoïn)

RÉFÉRENCES

CE JOUR Deux Février mil neuf cent quatre vingt  
NOUS SOUSSIGNÉ(S), L, R, M.D.L. Chef, O.P.J.

VU LES ARTICLES 16 à 19 et 75 DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE, RAPPORTONS LES OPÉRATIONS  
SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS,

au bureau de notre Brigade entendons :

S, J ans, commerçant, né le  
, fils de S, A et de C, R  
demeurant  
célibataire, qui déclare à 8 heures 30 :

Le 23 Janvier 1980 vers 18 heures 30, je me trouvais au  
à côté de la mer. Brusquement, alors que je regardais du côté  
de la mer, face au Sud, j'ai vu une boule de feu au dessous des nuages,  
qui avait la grosseur d'une lune mais qui a pris rapidement de la grosseur  
triplant son volume. La lueur qu'elle a dégagée a embrasé toute la  
et immédiatement, cette boule a pris la direction du Nord, en  
s'éclatant en une myriade d'étoiles ressemblant à un feu d'artifice.  
Les étincelles étaient d'une multitude de couleurs et elles se sont  
éteintes au dessus de moi.

S.I. : La boule de feu est sortie de dessous les nuages et a commencé sa  
trajectoire entraînant derrière elle un panache de fumées. Ce panache s'est  
désagrégé en une myriade d'étoiles. Aucune d'elles n'est allée jusqu'au  
sol.

S.I. : Je n'ai entendu qu'un bruit ressemblant à celui d'un feu d'artifice qui  
éclate.

S.I. : Environ cinq minutes plus tard, j'ai vu une étoile filante venant de  
l'est et se dirigeant vers l'ouest. Ce phénomène n'avait aucune commune  
mesure avec le phénomène précédent.

S.I. : La boule par elle même était jaune ainsi que sa traînée initiale.

S.I. : En sortant des nuages, la boule avait la grosseur de la lune et en une  
fraction de seconde, elle s'est embrasée entraînant derrière elle son  
panache de feu.

S.I. : Le phénomène a duré une dizaine de secondes.

Le 2 Février 1980 à 8 heures 50.

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et  
n'ai rien à y changer à y ajouter ou à y retrancher.

La personne entendue.

L'O.P.J.

COMPAGNIE OU ESCADRON

UNITE  
BRIGADE DES RECHERCHES

P.V N° 316/PAP/ 19 00

PROCÈS - VERBAL  
D'AUDITION  
DE  
TÉMOIN

AFFAIRE

O.V.N.I.

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

PERSONNE ENTENDUE

F , R (témoin) - contrôleur aérien.

RÉFÉRENCES

CE JOUR  
NOUS SOUSSIGNÉ(S),

trois février mil neuf cent quatre-vingt  
L , R - M.D.L.Chef -

VU LES ARTICLES

DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE, RAPPORTONS LES OPÉRATIONS  
SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS,

Le même jour, à la tour de contrôle de l'aéroport du , nous entendons:

F , R , né le , fils de G et  
de J - J , L , chef de quart contrôleur aérien à l'aéroport du  
, y demeurant résidence à , qui nous déclare  
à 8 heures 20:

"—Au cours de la soirée du 23 janvier 1960 vers 18 heures 40, je me trouvais  
" à la tour de contrôle de l'aéroport du .  
" —Je surveillais le trafic aérien et à ce moment-là aucun avion ne se trou-  
" vait à la verticale du .  
" —Tout-à-coup, j'ai vu une boule avec une traînée de couleur bleue avec des  
" étincelles autour. Je n'explique plus en détail. La boule avait la taille d'un  
" avion , environ, et était d'un bleu assez soutenu car il  
" faisait nuit et j'ai bien remarqué cette couleur de lumière. Il y avait quel-  
" ques étincelles autour de la boule. Celles-ci étaient de couleur plus claires,  
" tirant sur le jaune ou le blanc. La traînée était de couleur bleue également,  
" mais moins soutenu-e que la couleur de la boule. Cette traînée lumineuse  
" n'était pas très longue, mais j'ai vu cette boule et la traînée lumineuse  
" assez bas.  
" —Elle est passée au dessus du Aéroport du Sud vers le Nord, avant de  
" disparaître tout-à-coup à la verticale des . La luminosité  
" a disparu tout d'un coup sans que ceci fasse du bruit. La boule s'est désin-  
" tégré.  
" —S.I.— A cette heure-là je n'avais aucun trafic, alors je ne surveillais pas  
" l'écran radar. Il y avait un copain avec moi. Je lui ai demandé s'il avait  
" pris un trafic imprévu sur le radar. Il m'a répondu négativement.  
" —A ce moment-là, la boule et la traînée lumineuse se trouvaient encore à la  
" verticale de l'aéroport avant de disparaître peu après .  
" —S.I.— Je pense que le phénomène a duré entre 5 et 10 secondes environ.  
" —S.I.— Il y a une chose qui m'a étonné, c'est la disparition de la boule qui  
" n'est pas tombée, mais je pense malgré tout qu'il s'agissait d'un météorite.  
" —S.I.— Je pensais qu'il s'agissait d'un avion qui allait atterrir car le phé-  
" nomène se trouvait assez bas.

Le 3 janvier 1960 à 9 heures.

Lecture faite, persiste et signe.

L'enquêteur,

(a signé au carnet de déclarations)